

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES

Version : 1.0 – Avril 2024

Adresse : 4 Avenue Albert II – 98000 Monaco

Contact : contact@sianatech.com

1. Introduction

Les achats jouent un rôle essentiel dans la performance et la durabilité de SIANATECH. Chaque fournisseur et sous-traitant contribue directement à la qualité, la sécurité et la fiabilité des services que nous délivrons à nos clients.

Cette Charte Achats Responsables définit les principes que SIANATECH applique dans sa politique d'approvisionnement, ainsi que les engagements attendus de l'ensemble de ses partenaires. Elle vise à établir des relations durables, fondées sur la transparence, l'équité, la responsabilité et la performance mutuelle.

Elle intègre les critères sociaux, environnementaux, et éthiques dans notre processus d'achat afin de contribuer à la préservation de l'environnement, au respect des droits humains, et au développement durable.

2. Objectifs de la démarche

À travers cette charte, SIANATECH s'engage à :

- **Réduire l'empreinte environnementale de nos achats** en privilégiant des produits et services respectueux de l'environnement ;
- **Favoriser l'économie locale** en sélectionnant des fournisseurs proches de nos sites d'activité.
- **Promouvoir des relations commerciales éthiques**, équitables et durables avec ses partenaires.
- Sélectionner ses fournisseurs selon des critères de qualité, coût, délai, sécurité et performance RSE ;
- **Intégrer la responsabilité environnementale, sociale et sociétale** dans les décisions d'achat et suivre nos indicateurs RSE pour valoriser notre démarche d'amélioration continue;
- **Encourager ses partenaires à adopter des pratiques exemplaires** en matière de respect des lois, de santé-sécurité et de développement durable ;
- **Soutenir les fournisseurs engagés** dans des pratiques responsables et durables.

3. Sélection des fournisseurs et partenaires

Nous privilégions les partenaires qui partagent nos valeurs en matière de développement durable. A cet effet, nous intégrons dans notre processus de sélection des critères tels que :

- La certification environnementale (ISO 14 001, Ecolabels, etc.)
- La certification sociale (ISO45001, etc.) ;
- L'engagement dans des initiatives de responsabilité sociétale (adhésion à des chartes, participation à des programmes de RSE, etc.)

4. Principes éthiques et déontologiques

SIANATECH applique les principes d'intégrité et de transparence à toutes ses relations commerciales.

Nos engagements internes :

- Aucun avantage, commission ou faveur ne doit influencer un choix d'achat ;
- Les décisions sont basées sur des critères objectifs et vérifiables ;
- Tout conflit d'intérêts potentiel doit être déclaré à la direction ;
- Les collaborateurs du service achats respectent les principes du Code d'éthique et d'intégrité SIANATECH.

Les engagements attendus des fournisseurs :

- Respecter les droits de leurs employés, y compris le droit à un salaire équitable, des conditions de travail sûres et le respect de la législation du travail en vigueur;
- Interdire toute pratique de corruption, fraude, travail forcé ou illégal ;
- Encourager la diversité et l'inclusion dans leurs équipes ;
- Exclure toute forme de travail forcé, travail des enfants ou discrimination ; et traiter équitablement leurs employés et partenaires.

5. Respect des droits humains et conditions de travail

SIANATECH attend de tous ses partenaires qu'ils respectent les droits fondamentaux des travailleurs, notamment :

- Les droits fondamentaux de leurs employés, y compris le droit à un salaire équitable, des conditions de travail sûres, et le respect de la législation du travail ;
- L'exclusion de toute forme de travail forcé, du travail des enfants et de toute forme d'exploitation ;
- La non-discrimination à l'embauche et dans le travail ; et l'encouragement de la diversité et l'inclusion dans leurs équipes;
- Des conditions de santé et de sécurité conformes aux réglementations locales et aux bonnes pratiques industrielles ;
- Le respect de la liberté d'association et du dialogue social.

Les fournisseurs doivent également s'assurer que ces principes sont appliqués au sein de leur propre chaîne de sous-traitance.

6. Environnement et performance durable

SIANATECH agit pour la réduction de son empreinte environnementale et attend le même engagement de ses partenaires.

Nous nous engageons notamment à :

- Réduire l'impact environnemental de nos achats en privilégiant des produits recyclables, réutilisables ou à faible impact carbone ;
- Respecter les réglementations environnementales applicables à notre activité, et œuvre pour minimiser les impacts environnementaux
- Minimiser les déchets générés par nos activités en optant pour des emballages réduits et recyclables ;
- Réduire nos émissions, déchets et consommations de ressources
- Favoriser des produits ou services à faible impact écologique
- Contribuer au recyclage, et à la valorisation des déchets ;
- Sensibiliser nos équipes à la protection de l'environnement et aux différents process mis en place pour y parvenir

Nos partenaires doivent également s'assurer que ces principes sont appliqués au sein de leur organisation, et leur propre chaîne de sous-traitance.

SIANATECH privilégiera les partenaires démontrant une démarche environnementale proactive.

7. Santé, sécurité et prévention

Chez SIANATECH, nous accordons une importance particulière à la santé sécurité qui est au cœur de notre stratégie et nos enjeux. Les fournisseurs intervenant sur site doivent respecter les règles de sécurité définies par SIANATECH et ses clients.

Ils s'engagent à :

- Former leurs équipes aux risques professionnels et aux consignes applicables,
- Fournir les EPI nécessaires,
- Signaler tout incident ou quasi-accident,
- Coopérer pleinement lors des audits ou inspections de sécurité.

7. Confidentialité et protection des données

Les fournisseurs ont accès à des informations techniques, commerciales ou organisationnelles sensibles.

Ils s'engagent à :

- Ne pas divulguer les informations confiées par SIANATECH ;
- Respecter la confidentialité des données et le RGPD ;
- Protéger tout support, document ou fichier contenant des informations internes.

Toute violation de la confidentialité pourra entraîner la suspension ou la rupture du partenariat.

8. Sensibilisation, suivi et évaluation

Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux à l'importance de cette politique d'achat responsable. Des formations et des campagnes de communication seront organisées pour promouvoir les bonnes pratiques.

Nous évaluons régulièrement nos fournisseurs et sous-traitants selon plusieurs critères, dont :

- La qualité des prestations
- Le respect des délais,
- La réactivité,
- La conformité QSSE
- L'engagement RSE.

Un fournisseur pourra être reclassé ou déréféré en cas de manquement grave à cette charte.

Des audits peuvent être réalisés à tout moment pour vérifier la conformité aux engagements pris.

9. Application et signature

Cette charte fait partie intégrante du processus de référencement fournisseur de SIANATECH. Elle s'applique à tous les partenaires intervenant pour ou au nom de l'entreprise. Chaque fournisseur ou sous-traitant doit en prendre connaissance et la signer pour valider son engagement.

Fait à Monaco, le 15 avril 2025

Pour SIANATECH

Yacine BAYAR – Gérant

(Signature)

